



HAL
open science

Le parc du château d'Hesdin

François Duceppe-Lamarre

► **To cite this version:**

| François Duceppe-Lamarre. Le parc du château d'Hesdin. Histoire d'Hesdin, 2013. hal-01897010

HAL Id: hal-01897010

<https://hal.science/hal-01897010>

Submitted on 18 Nov 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le parc du château d'Hesdin

François Duceppe-Lamarre

L'étude du parc du château d'Hesdin n'est pas une nouveauté en soi, puisque des générations d'historiens ont continué d'en parler dans leurs travaux bien après sa destruction à l'époque moderne. Ce souvenir historique apparaît sans hasard au XIXe siècle, durant ce siècle qui a vu émerger l'attrait pour les sciences historiques, au premier rang desquelles figurent l'archéologie et l'histoire de l'art aux côtés de l'histoire. L'historiographie s'est attachée principalement à mettre en lumière les éléments hors du commun du parc, en particulier les arts mécaniques, quoique de manière désordonnée. Ainsi focalisés, certains y ont vu un parc d'attractions, d'autre un parc d'origine arabe tant le sujet dépassait en fait l'horizon culturel commun.

De fait, le parc du château d'Hesdin reste nimbé dans un voile de mystères sur de nombreux sujets. Son origine divise encore une partie de l'historiographie, la démarche régressive a montré ses limites dans l'évaluation du périmètre du parc, un inventaire et la localisation du contenu du parc n'en est qu'à ses débuts, alors que le recours aux documents comptables devient de plus en plus systématique. Il est vrai que le bailliage d'Hesdin bénéficie d'une manne documentaire qui permette d'aborder de multiples aspects de l'existence de son parc et ce, dans le temps long. Ce livre est donc l'occasion de dresser un historique du parc et d'en présenter une esquisse d'inventaire archéologique, afin de décrire, en quelque sorte, les modes de vie de la cour, côté jardin.

I. Quelques siècles d'histoire

A. Des origines obscures

Le comté d'Hesdin et l'Artois deviennent possession en 1191 du roi de France Philippe II Auguste (1180-1223). Des chartes de cette période, provenant de l'abbaye voisine d'Auchy-lès-Hesdin, attestent de l'existence du parc en 1219 puis en 1231 pour les plus anciennes¹. Or, ce sont des échanges qui permettent de penser que le prince Louis, - le fils de Philippe Auguste gouvernant son héritage d'Artois à partir de l'an 1200 -, soit agrandi son parc, soit il besogne à établir un parc d'un seul tenant, possession d'un seul seigneur foncier. La confirmation de 1231 s'effectue sous le règne du roi Louis IX (1226-1270) qui conserve le territoire légué par son aïeul Philippe Auguste. Si la possession capétienne apparaît indiscutable, il n'existe toutefois pas de description matérielle de cette unité cynégétique durant cette période.

Concernant la création du parc à l'époque des comtes de Flandre, il convient de signaler que le parc est absent de la recette d'Hesdin en 1187, contrairement au château et aux forêts locales². S'il est vrai que le « Gros Brief » n'est pas complet, il n'en demeure pas moins qu'aucune autre source écrite ne vienne étayer l'hypothèse d'une origine remontant aux comtes de Flandre.

Peut-être que le désir royal de posséder un parc à Hesdin s'enracinerait dans la continuité des comtes d'Hesdin, à partir du même site. Cela expliquerait en partie l'intérêt des Capétiens pour Hesdin, qui furent eux aussi des seigneurs chasseurs. À cet égard, Philippe

¹ Chartes éditées dans : Dom Bétencourt, *Collection des chartes de l'abbaye d'Auchy-lez-Hesdin, ordre de Saint Benoît, dépendante immédiatement du siège épiscopal de Boulogne-sur-mer, depuis la fondation de cette abbaye en 1079 jusque et compris l'an 1300*, t. I, 1788.

² Se reporter à son édition : Verhulst Adriaan et Gysseling Maurits, *Le compte Général de 1187, connu sous le nom de « Gros Brief », et les institutions financières du comté de Flandre au XII^e siècle*, Bruxelles, Commission royale d'histoire, 1962.

Auguste fait ériger une clôture au parc de Vincennes en 1183 afin de protéger sa réserve de chasse. Un « mur de pierre, haut et puissant » aux dires de Jean Chapelot³, qui a marqué l'esprit des contemporains. Ce roi aurait-il fait de même à Hesdin ? Ou serait-ce plutôt son fils, le prince Louis, qui suivrait l'exemple monumental de son père ? Toujours est-il que lorsque Robert II (1250-1302) agrandit le parc à la fin du XIIIe siècle, les comptes du bailliage d'Hesdin mentionnent en février 1295 l'existence de plusieurs murs ! Il y a donc eu au moins deux phases de construction du parc : soit à la fin du XIIe siècle avec le roi de France Philippe II Auguste ou plus vraisemblablement au début du XIIIe avec le prince Louis, puis à la fin du XIIIe siècle avec le comte d'Artois Robert II.

B. L'éclat des maisons d'Artois puis de Bourgogne

Sous la discontinuité dynastique des Capétiens à la maison d'Artois, se cache en fait une continuité familiale pour le parc d'Hesdin qui passe donc des mains du roi Louis IX au comte Robert Ier, son frère en 1237. Les deux premiers comtes d'Artois sont des membres ou des proches de la famille royale, ce qui les conduit à soutenir le roi dans de multiples occasions. L'administration du comté et des bailliages s'en trouve peut-être également influencée. Les sources d'archives conservées démontrent une gestion du domaine ordonnée et régulière, à l'instar des pratiques du domaine royal. L'abondance de la comptabilité permet de décrire dorénavant une bonne part des travaux d'aménagement du parc. Peut-être l'agrandissement et la construction d'un mur de pierre blanche haut et puissant à son parc d'Hesdin entre 1293 et 1298 est-il une volonté de Robert II de montrer, - en plus de sa puissance en tant que seigneur foncier -, sa proximité avec le pouvoir capétien ?

Le parc d'Hesdin est renommé pour sa réserve cynégétique, sa ménagerie, son jardin et ses curiosités ludiques depuis le comte Robert II (1250-1302). Le mode de vie curial est fastueux tout au long du XIVe et du XVe siècle, puisque les ducs de Bourgogne de la maison de Valois perpétuent cette tradition. En effet, la fréquence des séjours se conjugue avec des épisodes de chasses qui alternent avec la réception d'ambassades et des événements festifs tels les mariages. Du coup, la notoriété du parc traverse les frontières et le fait devenir un symbole de pouvoir à conquérir ou à détruire en pleine guerre de Cent ans.

C. Une fin spectaculaire sous les Habsbourg

De 1477 à 1559, c'est-à-dire de la fin de la période bourguignonne au traité du Cateau-Cambrésis, la ville d'Hesdin est prise six fois lors de dix tentatives⁴. L'empereur Charles Quint, las des guerres avec le royaume de France, et considérant qu'Hesdin était devenue davantage un problème stratégique, fait raser la ville lors de l'été 1553. Le parc était-il devenu désuet selon la sensibilité impériale ? Il est rasé au même moment. Des années plus tard, son fils Philippe II (1555-1598) décide de mettre en valeur les friches et les bois de l'ancien parc. Le site est défriché, déboisé et une ville neuve, le Parcq est fondée qui perpétue dans son appellation le souvenir de cet ensemble cynégétique d'exception.

Le souvenir est par ailleurs vivace. Au XVIe, puis au XVIIe siècle, émergent des copies d'une peinture dont l'original est perdu, mémoire des fastes de la période bourguignonne d'après les armoiries qui y sont peintes, dans un parc qui pourrait être celui d'Hesdin, plus précisément au pied du « manoir du marais » dans la vallée de la Ternoise, c'est-à-dire dans sa portion septentrionale.

³ Chapelot, Jean. *Le château de Vincennes. Une résidence royale au Moyen-Âge*, Paris, CNRS Éditions, 2001, p. 16.

⁴ Une synthèse historique dans : Delmaire, Bernard. « Théroüanne et Hesdin : deux destructions (1553), une reconstruction ». Dans *Destruction et reconstruction de villes, du Moyen Âge à nos jours*. Actes du 18^e Colloque international, Spa, 10-12 septembre 1996, Bruxelles : Crédit communal, collection Histoire, n°100, 1999, pp. 127-153.

II. Esquisse d'inventaire archéologique du parc

A. La muraille⁵

Élément distinctif des autres espaces de chasse, la muraille confère son importance au parc. Tout d'abord, il convient de rappeler que si il existe plusieurs modes de clôture des parcs seigneuriaux, celui d'Hesdin a choisi, dans l'état actuel de nos connaissances, un mur maçonné. L'archéologie, par des campagnes de prospections de surface, mais aussi par un sondage, en a révélé des vestiges (Fig. 1).

La muraille possède des fondations d'un peu moins d'un mètre de large et est conservée sur une hauteur d'un demi mètre à environ un mètre et demi selon les endroits. Deux pierres locales sont utilisées, principalement de la craie avec un complément de silex, toutes deux liées par du mortier. Le substrat géologique confirme que ce sont des matériaux locaux. Des carrières, non datées cependant, vont dans le sens d'une exploitation locale des ressources, ce que les sources comptables du bailliage d'Hesdin décrivent parfois : nombre de journées de travail, transport de blocs de craie par exemple. De plus, plusieurs fours à chaux ont été érigés étant donné l'activité constructrice du comte d'Artois au début du XIV^e siècle. Il apparaît également qu'un fossé périphérique a été creusé afin de surélever la muraille, au moins à certains endroits. Si une phase antérieure à la muraille a existé, comprenant une palissade de bois surmontant un talus de terre par exemple, nous n'en conservons aucune trace⁶.

Les différentes découvertes archéologiques permettent de corroborer une partie des hypothèses du tracé du parc (Fig. 2). Ainsi, les vestiges des parties nord et ouest autorisent à en reconstituer les limites sans trop de difficultés. Ce qui n'est malheureusement pas le cas pour les portions est et sud-ouest. Selon Jules Lion, le bois de Lestocquoy était intégré à la partie orientale du parc, alors que Christian Petit comprend le Bois entre deux eaux dans le périmètre enclos du parc. Cela n'est pas l'avis d'Anne Van Buren qui propose un plan sans ces deux espaces boisés (Fig. 2). Manquant de résultats de terrain, le parcours de la muraille du parc pourrait être estimé en reprenant les différentes hypothèses qui précèdent, c'est-à-dire entre 12 et 14 km de longueur environ.

Il est évident que si le tracé pose problème, cette question influe directement sur celle de l'évaluation de la superficie close par le parc. À titre d'hypothèse de travail, dans l'attente de recherches de terrain, l'emprise devait tourner autour des 900 hectares à la fin du XIII^e siècle. Avec une variation en plus ou en moins selon que les bois de Lestocquoy et entre deux eaux étaient compris ou non dans ladite emprise.

Jules Lion recense douze portes au parc, des portes monumentales garnies de grilles. Ce nombre est repris par Anne Van Buren, mais leur identification et leur localisation restent sujettes à discussion, d'autant que l'archéologie n'a pas ouvert le dossier. L'état de la muraille doit aussi être questionné. Les archives comptables mentionnent régulièrement des travaux de réfection, sans doute pour colmater des fissures ou pire, pour des pans de murs qui seraient chus. Ces travaux sont coûteux mais ils ne sont pas toujours rapides, loin s'en faut, puisque dans certains cas, les brèches sont comblées par des palissades de bois temporaires.

⁵ Pour l'étude des sources archéologiques et historiques : Duceppe-Lamarre, François. « Le parc à gibier d'Hesdin. Mises au point et nouvelles orientations de recherches », *Revue du Nord – Archéologie de la Picardie et du Nord de la France*, t. LXXXIII, n°343, 2002, pp. 175-184 et du même auteur *Chasse et pâturage dans les forêts du nord de la France. Pour une archéologie du paysage sylvestre (XI^e-XVI^e siècles)*, L'Harmattan, 2006, 316 p., 30 ill.

⁶ Cette phase n'apparaît pas dans la coupe géologique près du bois St-Jean. Soit elle a été surcreusée par la tranchée de fondation du mur, soit elle n'a pas existé, du moins à cet endroit.

B. La réserve

Le parc est d'abord une réserve de chasse, c'est-à-dire une portion d'espace dévolue à l'activité cynégétique seigneuriale⁷. Sous Robert II et Mahaut d'Artois, on y chasse à cheval avec des chiens et au vol d'après les comptes du bailliage d'Hesdin. De multiples auxiliaires canins assistent les chasses comtales. Ils sont décrits selon leur morphologie pour chasser les cervidés comme le braque, le lévrier et le mâtin, ou alors selon l'animal chassé : chien à lapins, à loups, à loutres, à perdrix, à porcins et à renards. Dans ce cas, ce sont des chasses aux nuisibles (loups, loutres, renards) qui coexistent avec des chasses qui procurent du gibier des peaux et de la fourrure principalement (lapins, perdrix et porcins), alors que la chasse au cerf constitue une chasse valorisante propre au groupe seigneurial. La venaison était ensuite consommée par la famille comtale et sa cour, sinon elle était salée afin de la conserver. Une partie était d'ailleurs envoyée aux vassaux et amis dans les environs d'Hesdin et jusqu'à Arras, ce qui montre l'importance des chasses comtales dans le parc et dans les autres zones de chasse du territoire d'Hesdin.

Hors les chasses, mais également digne de mention, la ménagerie dont la localisation devait être dans le parc. Elle comprend différents animaux selon les époques. Au début du XIV^e siècle, s'y trouvent un castor, un ours, un porc-sanglier (c'est-à-dire un croisement) ainsi que des prédateurs, tels le loup et le chat sauvage. Sous Philippe le Hardi, un chameau et deux buffles sont mentionnés dans les sources de la pratique. Le changement dynastique est notable. La maison d'Artois entretient une faune sauvage d'origine locale, contrairement à la maison de Bourgogne, pour qui un « grand duc d'Occident » ne saurait faire autrement que de voir loin, d'où la présence d'animaux provenant de régions hors d'Europe. Autant Robert II détient des animaux qui sont soit des vestiges d'un environnement anthropisé, soit de féroces adversaires, ce qui montre les pouvoirs du comte sur la nature à la fin du XIII^e siècle. Autant Philippe le Hardi détient, lui, une faune qui est une curiosité exotique, démonstration de l'écho de la croisade pour un duc dont le pouvoir a été contrecarré sur le champ de bataille de Nicopolis en 1396.

Parmi les aménagements destinés à la faune aviaire, deux volières totalement différentes sont à mentionner. Une volière cynégétique, composée d'oiseaux de proie, dont la localisation titube sur des hypothèses : au château, dans une loge du parc ou dans une loge de la forêt d'Hesdin ? Les auxiliaires de chasse au vol étaient capturés dans le territoire d'élevage et de chasse d'Hesdin ou provenaient parfois de régions fort lointaines, sous forme d'achats ou de cadeaux. Des autours, des faucons, des éperviers et des gerfauts en constituent la base. Quant à la seconde volière, elle porte différents noms dans l'historiographie : certains citent la gloriote, d'autres la geôle ou « gayolle », d'autres encore parlent du « petit paradis ». Ces différents noms sont en effet présents dans les sources de la comptabilité d'Hesdin, mais parle-t-on toujours de la même chose et à quel endroit ? Y avait-il une geôle dans le château et une autre dans le parc ? Malgré ces incertitudes, sa description matérielle peut être faite. Ce type de volière comprend une grande cage de fer, reposant sans doute sur une base de pierre ou de bois. À l'intérieur, des oiseaux vivants puisque les comptes citent régulièrement les frais de bouche qu'ils occasionnent sans toutefois les identifier hormis les cas particuliers.

⁷ Beck, Corinne et Casset, Marie. « Résidences et environnement : les parcs en France du Nord (XIII^e-XV^e siècles) », dans Cocula, Anne-Marie et Combet, Michel (textes réunis par). *Le château et la nature*, actes des rencontres d'archéologie et d'histoire en Périgord, 2005, pp. 117-133 et aussi Duceppe-Lamarre, François. « Les réserves cynégétiques en France septentrionale. Seconde moitié du XIII^e – fin du XV^e siècle ». *Forêt et chasse (X^e-XX^e siècle)*, Corvol-Dessert, Andrée (dir.). Colloque international du Groupe d'histoire des forêts françaises, 9-12 septembre 2003, Paris-Chambord, L'Harmattan, 2004, pp. 29-42 et Duceppe-Lamarre, François. « Paysages et réserve cynégétique d'un lieu de pouvoir. Hesdin (Artois) à la fin du Moyen-Âge », *Le château, autour et alentours (XIV^e – XVI^e siècles)*. *Paysage, parc, jardin et domaine*, Cauchies, Jean-Marie et Guisset, Jacqueline (dir.), Colloque international d'Écaussinnes-Lalaing (Belgique), 18-20 mai 2006, Brepols, 2008, pp. 119-133.

Parmi ces cas, il faut sans doute inclure l'étourneau de Robert II d'Artois et les trois perroquets de Philippe le Hardi sur le site du château et/ou sur celui du parc. De plus, cette grande cage comprenait aussi, selon les époques, des oiseaux automates et un arbre artificiel, sous la responsabilité du « maître des engins ».

D'autres oiseaux avaient aussi un statut particulier et bénéficiaient d'aménagements qui étaient, cette fois-ci, assurément situés dans le parc puisque ce sont des oiseaux aquatiques. Les cygnes et les hérons étaient tous deux privilégiés. Si les documents comptables précisent que les nids des cygnes sont entretenus par le personnel du parc, les hérons ne sont pas en reste, qui bénéficient d'une héronnière en plus d'être nourris. Leur régime alimentaire représente dans certains comptes du règne de Robert II puis de Mahaut d'Artois, un montant presque trois fois supérieur à celui de l'alimentation des cerfs du parc ! Ces montants, d'une soixantaine de livres en 1301 par exemple, peuvent s'expliquer d'une part parce que l'alimentation des hérons se compose d'une « peuture » vraisemblablement à base d'alevins, ce qui coûte cher, et d'autre part par le nombre des volatiles élevés dans la héronnière du parc des comtes d'Artois.

Ces différentes remarques cynégétiques autorisent maintenant à aborder le bestiaire du parc d'Hesdin, en dehors des animaux de la ménagerie et des auxiliaires de chasse. Les cerfs et les daims y vivent régulièrement, alors que les chevreuils n'apparaissent que rarement dans les sources comptables. Ces sources n'indiquent pas leur nombre hormis dans le cas de captures d'animaux qui sont envoyés vivants dans d'autres parcs d'Artois ou de Bourgogne. Des cervidés donc, logés parfois dans un enclos sans doute de bois, situé à quelque part dans le parc et qui sont nourris en cas d'hiver rude. Deuxième élément de ce bestiaire seigneurial du parc, une faune aviaire composée principalement de cygnes, de hérons et de paons. Dépourvu de chiffres sur leur quantité, il semble d'après le budget alimentaire que les hérons dominaient en nombre. Au total, un bestiaire spécialisé à l'opposé du bestiaire domestique paysan, et dont les membres sont introduits et échangés entre seigneurs laïques et ecclésiastiques.

Un monde seigneurial qui se distingue des autres pans de la société en étant, - il faut le rappeler -, un monde équestre. Les comtes d'Artois puis les ducs de Bourgogne ont besoin principalement d'une réserve de cavalerie pour la guerre et de chevaux de cour. Pour Robert II d'Artois, Ludovic Notte⁸ a montré que le comte disposait par exemple de juin à décembre 1299, de 44 personnes dont un écuyer assisté d'un clerc, de deux maréchaux, d'un responsable du séjour des chevaux et de très nombreux valets pour une réserve équestre d'environ 140 à 160 chevaux. Cela n'est pas rien et nécessite de la place. Si des écuries sont présentes au château d'Hesdin, le séjour des chevaux devait plutôt se trouver au parc profitant d'un espace fermé plus facile à surveiller et permettant l'exercice quotidien de ce noble quadrupède. Par la suite, sous Philippe le Hardi, c'est désormais un haras qui se trouve dans le parc d'Hesdin. En 1429-1430, à l'époque de Philippe le Bon, ce haras comprend des bâtiments, des clôtures de bois et un endroit pour les saillies des juments. La dimension équestre du parc d'Hesdin apparaît donc en augmentation des comtes d'Artois aux ducs de Bourgogne.

C. Le jardin

Il n'y a pas à proprement parler un seul jardin, mais des jardins qui sont présents dans certains secteurs du parc, et dont l'histoire reste encore à écrire. Encore est-il possible de

⁸ Notte, Ludovic. « Les écuries et Robert II, comte d'Artois (vers 1292-1302) », *Revue du Nord*, t. LXXXI, n°331, 1999, pp. 467-488.

rédigé quelques lignes qui sont autant de pistes de réflexion sur les principaux éléments de ces jardins sous les comtes d'Artois puis des ducs de Bourgogne⁹.

Les jardins du secteur du marais sont clos par des palissades et des haies sous le règne de Mahaut d'Artois (1302-1329). Ils comprennent des rosiers et des vignes, ainsi que des préaux autour de fontaines. Certaines fontaines, comme celle du pavillon du marais, possèdent des sièges de grès qui l'entourent afin de s'y détendre agréablement. Ces jardins clos sont entretenus par du personnel qui, de plus, s'occupe d'une saulaie dans cette zone où l'eau sourd en abondance. Plus près de nous, la maison de Bourgogne porte un semblable intérêt aux jardins du parc. Elle entretient à son tour les haies du secteur du marais, sans négliger – hors du parc ? –, celles du château et de la maison de la tourelle dans le bois entre deux eaux. Auparavant, Marguerite de Flandre et Philippe le Hardi, ont fait faire un grand ménage semble-t-il dans le fossé périphérique et au niveau des grilles du parc entre les portes de Lestocquoy au Sud et du marais au Nord. Question de prestige, en effet, puisque ces travaux d'entretien préparent le cadre champêtre de leur mariage en 1369.

L'arboriculture est elle aussi présente sous diverses formes dans le parc. Tout d'abord par l'émondage et la plantation de saules dans les zones humides du secteur du marais, mais surtout par la création de vergers. Ils se composent, dans les années 1310, de poiriers, de pruniers et de pommiers. Des arbres fruitiers qui proviennent en fait du préau de l'hôtel urbain d'Arras, la court le comte, afin d'enrichir les essences des plantations du parc d'Hesdin.

La « maison Dédalus » constitue un autre élément attirant l'intérêt du chercheur comme du visiteur des jardins du parc d'Hesdin. Le Moyen-Âge reprend le mythe antique du minotaure et le labyrinthe, le palais des doubles haches, redevient l'œuvre de Dédale, c'est-à-dire une « maison » dont les allées compliquées rendaient la sortie confuse. En fait, la maison existe en tant qu'œuvre labyrinthique composée de vignes. Ces vignes sont entretenues sous le duc de Bourgogne Philippe le Hardi et, en 1369, trois bottes de groseilliers y sont plantées, sans doute devant l'entrée de ce que les sources comptables appellent « l'esbattement de la maison Dédalus ». Signe d'intérêt et de changement de goût durant les années 1390 – la vigne est délaissée –, ses murs végétaux sont refaits complètement à partir cette fois de tilleuls blancs.

D. Les structures ludiques

Elles sont une particularité importante, selon l'historiographie qui s'est focalisée sur les automates d'Hesdin avec plus ou moins de bonheur. Les « engins d'esbattement », pour reprendre l'expression des sources comptables, se trouvaient dans le château et dans le parc, mais en plusieurs endroits pour ce dernier, c'est-à-dire dans la gloriette, dans le pavillon et dans le manoir du marais selon les travaux d'Anne Van Buren¹⁰. Ils apparaissent dans les comptes du bailliage d'Hesdin au retour de Sicile du comte d'Artois Robert II (1250-1302) et disparaissent sous les ducs de Bourgogne avec Philippe de Rouvre (1349-1361).

Durant la période des comtes d'Artois, ce sont de petites sculptures de bois et de métal, intégrant de la tuyauterie, et dont certaines parties sont mobiles grâce à des cordages et à des rouages. Certains des engins du pavillon du marais représentent des singes dont le pelage provient de peaux de blaireaux. Le personnel est chargé, sans doute, d'animer leurs membres et de faire jaillir de l'eau afin de surprendre les visiteurs. Ce petit jeu continue avec

⁹ Quelques pistes et comparaisons entre les sites urbains et ruraux bourguignons dans : Beck, Corinne, Beck Patrice et Duceppe-Lamarre, François. « Les parcs et jardins des résidences des ducs de Bourgogne au XIV^e siècle. Réalités et représentations », dans Renoux Annie (dir.), « *Aux marches du palais* » *Qu'est-ce qu'un palais médiéval ?*, Actes du VII^e Congrès International d'Archéologie Médiévale, Le Mans - Mayenne, 9-11 septembre 1999, Publications du LHAM, Université du Maine, 2001, pp. 97-111.

¹⁰ Hagopian-Van Buren, Anne. « Reality and Literary Romance in the Park of Hesdin » dans *Medieval Gardens*, Washington D. C., Dumbarton Oaks, 1986, pp. 117-134

la maison de Bourgogne, en revanche l'histoire des automates du parc s'arrête selon Anne Elisabeth Cléty¹¹ durant les déprédations de la Guerre de Cent ans, puisque le parc est au moins en partie détruit une première fois en 1346 et une seconde fois en 1355 par le roi d'Angleterre Édouard III (1327-1377).

Toujours dans le domaine ludique mais dans un registre totalement différent, le jeu de paume qui, apparaissant dans les textes des dernières années du XIII^e siècle à St-Omer et à Paris, est mentionné à Hesdin dans les comptes de l'hôtel de Mahaut d'Artois durant l'été 1312. La comtesse dépense en effet 12 sous pour son fils Robert « pour juer à la paume ». Ce jeu est aussi prisé par les ducs de Bourgogne puisque Philippe le Hardi achète des gants pour y jouer. Un jeu de paume se trouvait dans le parc selon Anne Van Buren. Matériellement, ce type de jeu était généralement ouvert aux XIV^e-XV^e siècles d'après Jean-Michel Mehl¹². Peut-être était-il bordé d'une galerie afin de permettre d'assister aux joutes. En tout cas, le sol devait être préparé, voire même pavé comme pour le jeu de paume de l'hôtel d'Arras que ce même Philippe le Hardi a fait faire en 1385. La présence de ce jeu confirme le caractère ludique du parc, un lieu de compétition et de hasard qu'il convient de maîtriser.

III. Un parc, un mode de vie aristocratique

A) Le personnel du parc (Fig. 3)

Étant donné l'importance du parc, le personnel y était également important en nombre et diversifié en fonctions. Les comptes du bailliage d'Hesdin décrivent cette diversité. Par exemple, durant les dernières années du règne du comte Robert II, figurent un garde du marais, deux sergents des bois, un garde des eaux, un portier, deux veneurs, trois maîtres chiens et un garde des hérons. D'évidence, certains offices sont communs au territoire d'élevage et de chasse d'Hesdin et à son parc comme les sergents des bois, les gardes des eaux, les maîtres chiens et les veneurs qui devaient aller et venir, selon les occasions, dans le parc lui-même et à l'extérieur. Alors que d'autres fonctions sont spécifiquement destinées au parc comme le garde du marais et le garde des hérons, ainsi que le portier. Onze offices auxquels s'ajoute le maître des engins, qui partage parfois sa tâche avec la peinture dans le cas de la famille des Boulogne par exemple. Le chiffre du personnel est donc significatif du rang du parc. Toutefois, cette énumération ne présage pas de la durée des offices : tâches fixes ou variant d'un terme comptable à un autre. Il ne faut pas non plus négliger les évolutions selon les desideratas d'un comte ou d'un duc avec des recompositions quant au nombre des officiers et de leurs tâches. Qui plus est, d'autres personnels pouvaient être invités à venir exercer temporairement leur art au parc lors des séjours princiers ou selon des besoins ponctuels. Des mesureurs sont engagés lorsque les terres du parc s'accroissent, des faucheurs pour les prés du parc, des valets pour diverses menues tâches incontournables etc.

La liste des personnels du parc est intéressante à plus d'un titre puisqu' en outre elle permet la description de ses paysages. On y trouve des espaces forestiers dont s'occupent les sergents des bois, des zones d'eaux courantes avec le garde des eaux qui surveille la Ternoise traversant la partie septentrionale du parc et, dans ce même secteur, une zone d'eau stagnante, le marais avec, sans doute à proximité ou sur ses berges, une héronnière pour lesquels deux gardes sont affectés. Autant d'éléments à surveiller, rôle du portier, qui devait parcourir et vérifier la fermeture des grilles des douze portes du parc, à pied selon toute vraisemblance. Afin d'avoir une idée plus juste, il n'est pas inutile de comparer les parcs d'Hesdin et de Vincennes. Au début du XIV^e siècle, six sergents se partagent la surveillance du parc royal et

¹¹ Cléty, Anne Elisabeth. « Les machines extraordinaires d'Hesdin aux XIV^e et XV^e siècles », *Sucellus – Dossiers archéologiques, historiques et culturels du Nord – Pas-de-Calais*, n 44, 1997.

¹² Mehl, Jean-Michel. *Les jeux au royaume de France du début du XIII^e au début du XVI^e siècle*, Paris, Fayard, 1990, pp. 31-48.

de ses garennes voisines, auxquels s'ajoutent quatre portiers, un garde des ruisseaux et un garde des rossignols pour l'année 1327. Si, contre toute attente, l'importance du personnel est similaire entre les deux parcs, la diversité des fonctions apparaît nettement plus grande à Hesdin par sa zone humide du secteur de la Ternoise où se trouvent le garde du marais, le garde des hérons et le maître des engins qui s'occupe parfois également des oiseaux de la geôle. Ainsi la comparaison fait-elle surgir les singularités hesdinoises en plus des points communs entre ces deux ensembles princiers.

B) Un cadre pour des événements d'exception

Suivant l'esquisse d'inventaire archéologique qui précède, le parc comprend donc une vaste réserve de chasse et de faune, des espaces jardinés ainsi que des structures ludiques. Ces différents éléments sont précieux à divers titres et emmurés afin de prodiguer un cadre au mode de vie aristocratique, parfois pour un quotidien favorisé ou alors pour des événements d'exception à propos desquels il convient désormais de s'arrêter.

Le parc d'Hesdin servait de lieu de rencontre privilégié, avec le château, au cours des relations dynastiques. Le duc de Normandie y vient en 1334, le roi de France en 1335 par exemple. Le cas de l'ambassade anglaise de 1463, en pleine guerre de Cent ans, est davantage exemplaire. Anne Van Buren a mis en valeur son caractère exceptionnel en étudiant les chroniques bourguignonnes et la comptabilité du bailliage¹³. Le duc Philippe le Bon fait loger l'ambassade anglaise dans la ville d'Hesdin, puis l'introduit dans le parc, dans le secteur du pavillon du marais. Là, une « galerie nouvelle ou parc qui se mayne sur roelz », c'est-à-dire une roulotte de 25 pieds de long et 12 pieds de large, construite au cours des jours qui précèdent, y est installée afin que les Anglais puissent y dîner, accompagnés désormais de membres de la cour de Bourgogne et de celle du roi de France. Après le repas, favorablement impressionnée, l'ambassade quitte le parc à cheval et rencontre le duc et le roi de France au château d'Hesdin. Le parc sert ici clairement la politique européenne de la maison de Bourgogne lors d'événements d'exception, le tout, sur fond de mise en scène très réfléchie.

D'autres événements d'exception rythmaient la vie des dynasties régnantes : accession à la chevalerie d'un fils, mariage, hommage ou autre alliance seigneuriale pour citer les plus importantes. Chacune génère des festivités au château et/ou dans le parc comme la prise de chevalerie de Philippe d'Artois et le mariage de sa sœur Mahaut en 1285 ou plus tard sous les Bourguignons. C'est d'ailleurs en référence au règne de cette dynastie que le musée de Versailles et celui de Dijon conservent chacun une copie, respectivement des XVI^e et XVII^e siècles, d'un original perdu d'une fête commémorant un de ces moments d'exception de l'aristocratie. Chasse, danse et musique sont au rendez-vous dans un espace ouvert avec verger et zone humide où se trouve un bâtiment sur pilotis. Peut-être le secteur du pavillon du marais du parc d'Hesdin, mais recomposé par le peintre. Quel peintre cependant ? Avant Van Eyck d'après les costumes des années 1410-1420, en partie modifiés. Pour quelle occasion ? Sans doute pas un mariage, mais plutôt une alliance qui nous échappe. C'est donc un tableau en partie énigmatique dont les copies ont pour vocation de perpétuer le souvenir de la maison de Bourgogne et sa cour fastueuse éventuellement (c'est une possibilité non négligeable) en son parc d'Hesdin.

Au final, les zones d'ombres peignent un clair obscur du début à la fin de cet article sur le parc du château d'Hesdin. En revanche, la lecture croisée des sources matérielles et écrites, mais aussi parfois iconographiques, permet d'éclairer avec bonheur plusieurs aspects d'un sujet aussi complexe. Il n'est pas exagéré d'affirmer que désormais, c'est davantage du

¹³ Van Buren, Anne. « La roulotte de Philippe le Bon », *Mémoires de la Commission départementale d'histoire et d'archéologie du Pas-de-Calais*, t. XXV, 1987, pp. 115-122.

côté de l'archéologie historique que viendront les renouvellements historiographiques sur les parcs seigneuriaux et en particulier sur ce parc grandiose.

Sources imprimées

Dom Bétencourt. *Collection des chartes de l'abbaye d'Auchy-lez-Hesdin, ordre de Saint Benoît, dépendante immédiatement du siège épiscopal de Boulogne-sur-mer, depuis la fondation de cette abbaye en 1079 jusque et compris l'an 1300*, t. I, 1788.

Delmaire, Bernard. *Le compte général du receveur d'Artois pour 1303-1304 : Édition précédée d'une introduction à l'étude des institutions financières de l'Artois aux XIII^e-XIV^e siècles*, Bruxelles, 1977.

Verhulst A. et Gysseling M. *Le compte Général de 1187, connu sous le nom de « Gros Brief », et les institutions financières du comté de Flandre au XII^e siècle*, Bruxelles, Commission royale d'histoire, 1962.

Bibliographie

Bautier, Robert-Henri et Sornay, Janine. *Les sources de l'histoire économique et sociale du moyen âge*, vol. 2, « Les principautés du Nord », CNRS Éditions, 1984.

Beck, Corinne, Beck Patrice et Duceppe-Lamarre, François. « Les parcs et jardins des résidences des ducs de Bourgogne au XIV^e siècle. Réalités et représentations », dans Renoux Annie (dir.), « *Aux marches du palais* » *Qu'est-ce qu'un palais médiéval ?*, Actes du VII^e Congrès International d'Archéologie Médiévale, Le Mans - Mayenne, 9-11 septembre 1999, Publications du LHAM, Université du Maine, 2001, pp. 97-111.

Beck, Corinne et Casset, Marie. « Résidences et environnement : les parcs en France du Nord (XIII^e-XV^e siècles) », dans Cocula, Anne-Marie et Combet, Michel (textes réunis par). *Le château et la nature*, actes des rencontres d'archéologie et d'histoire en Périgord, 2005, pp. 117-133.

Brunet, Michel. « Le parc d'attraction des ducs de Bourgogne à Hesdin », *Gazette des Beaux-Arts*, LXXVIII, 1971, pp. 331-342.

Cauchies, Jean-Marie et Guisset, Jacqueline (dir.). *Le château, autour et alentours (XIV^e – XVI^e siècles). Paysage, parc, jardin et domaine*, Colloque international d'Écaussinnes-Lalaing (Belgique), 18-20 mai 2006, Brepols, 2008, pp. 119-133.

Chapelot, Jean. *Le château de Vincennes. Une résidence royale au Moyen-Âge*, Paris, CNRS Éditions, 2001.

Charageat, Marguerite. « Le parc d'Hesdin. Création monumentale du XIII^e siècle. Ses origines arabes. Son influence sur les miniatures de l'épître d'Othéa », *Bulletin de la Société de l'art français*, 1950, pp. 94-106.

Chatelet, Albert. « Jardin d'amour ou commémoration ? », *Bulletin des musées de Dijon*, n°5 1999, pp. 70-75, 77.

Cléty, Anne Élisabeth. « Les machines extraordinaires d'Hesdin aux XIV^e et XV^e siècles », *Sucellus – Dossiers archéologiques, historiques et culturels du Nord – Pas-de-Calais*, n 44, 1997.

Corvol-Dessert, Andrée (dir.). *Forêt et chasse (X^e-XX^e siècle)*, Colloque international du Groupe d'histoire des forêts françaises, 9-12 septembre 2003, Paris-Chambord, L'Harmattan, 2004, pp. 29-42.

Danvin, Bernard. *Vicissitudes, heur et malheur du Vieil-Hesdin*, Saint-Pol-sur-Ternoise, 2 vol., 1866.

Delmaire, Bernard. « Théroouanne et Hesdin : deux destructions (1553), une reconstruction ». Dans *Destruction et reconstruction de villes, du Moyen Âge à nos jours*. Actes du 18^e Colloque international, Spa, 10-12 septembre 1996, Bruxelles : Crédit communal, collection Histoire, n°100, 1999, pp. 127-153.

Duceppe-Lamarre, François. *Chasse et pâturage dans les forêts du nord de la France. Pour une archéologie du paysage sylvestre (XI^e-XVI^e siècles)*, L'Harmattan, 2006, 316 p., 30 ill.

Duceppe-Lamarre, François. « Le complexe palatial d'Hesdin et la structuration de l'environnement (nord de la France, XIII^e - XIV^e siècles) ». *Centre, Région, Périphérie*, 3^e Congrès international de l'Archéologie médiévale et post-médiévale, « Medieval Europe Basel 2002 », Bâle (Suisse), 10 au 15 septembre 2002, Editors Guido Helmig, Barbara Scholkmann, Mathias Untermann, Hertingen (Suisse), 2002, vol. 2, pp. 96-101.

Duceppe-Lamarre, François. « Une économie de l'imaginaire à l'œuvre. Le cas de la réserve cynégétique d'Hesdin (Artois, XIII^e-XV^e siècles) ». Andrée Corvol-Dessert (dir.), *Les forêts d'Occident du Moyen-Âge à nos jours*, 24^e journées internationales d'Histoire de Flaran, Presses universitaires du Mirail, 2004, pp. 39-55.

Duceppe-Lamarre, François. « Une génération de gestion animale au début du XIV^e siècle : la comptabilité du territoire d'élevage et de chasse d'Hesdin (Pas-de-Calais, France) », *La gestion démographique des animaux à travers le temps, VIth International Conference of the Association « L'Homme et l'Animal, Société de Recherche Interdisciplinaire »*, Torino (Italia), 16-18 september 1998, *Anthropozoologica*, MNHN-CNRS Ed., n°31 et *Ibex Journal of Mountain Ecology*, n°5, 2000, pp. 125-135.

Duceppe-Lamarre, François. « Le parc à gibier d'Hesdin. Mises au point et nouvelles orientations de recherches », *Revue du Nord – Archéologie de la Picardie et du Nord de la France*, t. LXXXIII, n°343, 2002, pp. 175-184.

Hagopian-Van Buren, Anne. « Reality and Literary Romance in the Park of Hesdin » dans *Medieval Gardens*, Washington D. C., Dumbarton Oaks, 1986, pp. 117-134.

Jugie, Sophie. « Une fête champêtre à la cour de Bourgogne », *Bulletin des musées de Dijon*, n°5, 1999, pp. 59-69 et 76-77.

Jugie, Sophie et Fliegel, Stephen (dir.). *L'art à la cour de Bourgogne. Le mécénat de Philippe le Hardi et de Jean sans Peur (1364-1419)*, Paris, Éditions de la Réunion des musées nationaux, 2004.

Lion, Jules. *Description de l'ancienne ville de Hédin*, Amiens, 1905.

Mehl, Jean-Michel. *Les jeux au royaume de France du début du XIII^e au début du XVI^e siècle*, Paris, Fayard, 1990, pp. 31-48.

Notte, Ludovic. « Les écuries et Robert II, comte d'Artois (vers 1292-1302) », *Revue du Nord*, t. LXXXI, n°331, 1999, pp. 167-188.

Queruel, Danielle. « Le jardin d'Hesdin et les jardins de la cour de Bourgogne », dans *Le jardin médiéval, Les Cahiers de l'abbaye de St-Arnoult*, n°3, 1990, pp. 104-117.

Salamagne, Alain, Kerhervé, Jean et Danet, Gérard (dir.). *Châteaux et modes de vie au temps des ducs de Bretagne, (XIII^e-XV^e siècles)*, Colloque international, Suscinio (Morbihan), 21-23 septembre 2007, PUR-PUFR, 2012, pp. 151-160.

Schnerb, Bertrand. *L'État bourguignon*, Perrin, Paris, 1999.

Vaivre, Jean-Bernard de. « Chasse à l'oiseau et cour d'amour. Note sur deux tableaux de Dijon et Versailles », *Journal des savants*, octobre-décembre 1985, pp. 313-339.

Van Buren, Anne. « La roulotte de Philippe le Bon », *Mémoires de la Commission départementale d'histoire et d'archéologie du Pas-de-Calais*, t. XXV, 1987, pp. 115-122.

Van Buren-Hagopian, Anne. « Un jardin d'amour de Philippe le Bon au parc de Hesdin. Le rôle de Van Eyck dans une commande ducale », *Revue du Louvre et des musées de France*, 43, 1985, pp. 185-192.

Van Nieuwenhuysen, Andrée. *Les Finances du duc de Bourgogne Philippe le Hardi (1384-1404) : économie et politique*, Bruxelles, Éditions de l'université de Bruxelles, 1984.

Fig. 1. Photographie d'un vestige de la muraille du parc du château d'Hesdin.



Fig. 2. Les différentes hypothèses du tracé de la muraille du parc du château d'Hesdin.

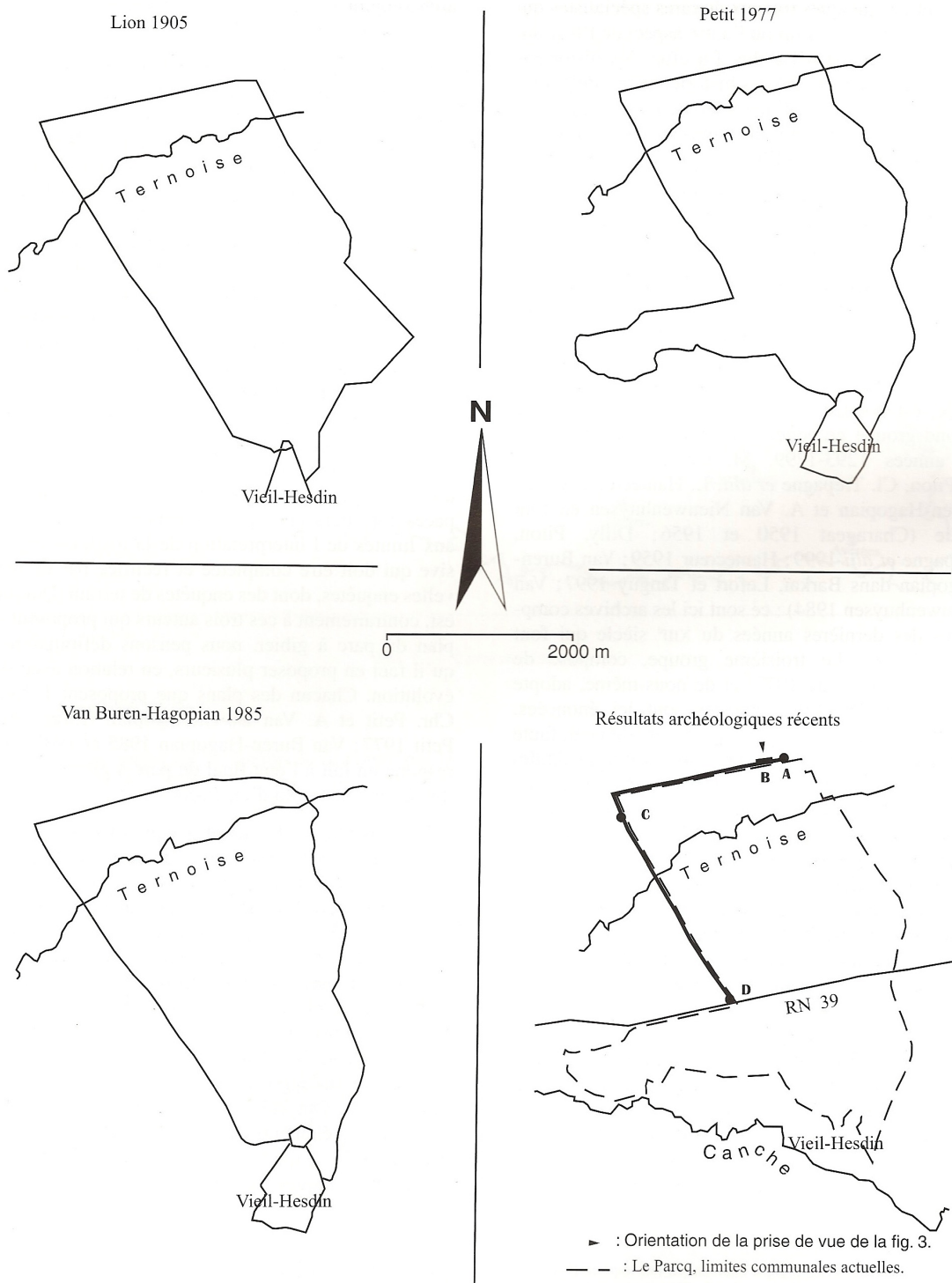
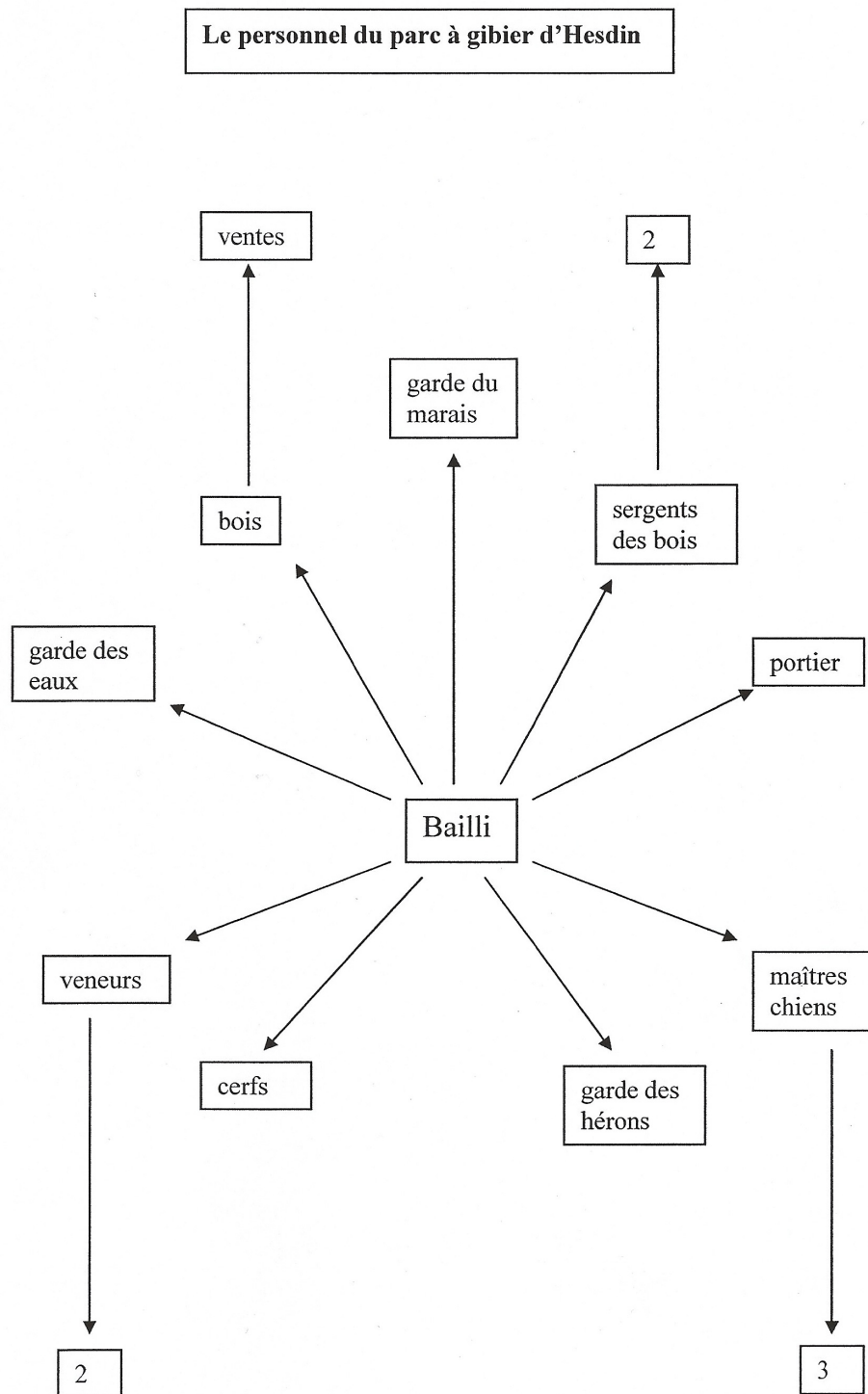


Fig. 3. Restitution du parc d'Hesdin d'après les travaux d'Anne Van Buren.



D'après le compte du bailliage d'Hesdin par Robert du Plaissié, chevalier et bailli d'Hesdin. Rouleau de compte complet. Ascension 1301, A166⁴. Document en français.